



Naissance du "Collectif fermier du Poitou"

mardi 14 décembre 2021, par [lpe](#)

Vendredi 3 décembre 2021, une vingtaine de producteurs et militants de la production fermière ont participé à la création du « **Collectif fermier du Poitou, en direct de nos fermes** » sur l'exploitation de la ferme La Bazinière à Saint Maixent de Beugné en Deux-Sèvres. Ils en appellent à l'adhésion de tous les producteurs fermiers et de leurs groupements. Ce projet prend exemple sur d'autres Collectif Fermiers existants déjà en France, et en particulier dans les Pyrénées-Atlantiques.

"Jusqu'à présent, bien que présents sur tout le territoire Poitevin et néo-aquitain, nous manquons cruellement d'une instance de coordination des projets collectifs des producteurs fermiers, qu'ils soient commerciaux, logistiques ou de plaidoyer. Dans un contexte où la loi Egalim 2 permet de rétablir l'équilibre des relations commerciales et de rendre accessible une alimentation saine et durable à tous les consommateurs, nous, producteurs impliqués dans la vente directe avons tout intérêt à nous fédérer et nous organiser pour être mieux connus et reconnus.

Répondre à des marchés plus importants en volumes nécessite par exemple que nous nous coordonnions. Nos structures ont des ressources et compétences complémentaires que nous souhaitons mettre en commun en vue de relocaliser notre alimentation à tous."

L'un des objectifs est d'utiliser le levier de la commande publique pour valoriser les produits en « approvisionnement direct » que reconnaît aujourd'hui la loi « climat et résilience ». Les trois missions données à ce Collectif Fermier du Poitou sont de :

- renforcer collectivement la notoriété de la production « fermière » en Poitou (Deux-Sèvres, Vienne, terroirs limitrophes) et faire plaidoyer,
- développer collectivement la commercialisation des produits fermiers en RHD et dans les autres circuits de vente,
- et réaliser collectivement la veille réglementaire et la défense de la production fermière en vente directe.

L'adhésion au Collectif est ouverte à toutes les structures concernées par le développement de la production fermière ainsi qu'aux agriculteurs investis dans la production fermière et la vente en direct. Le fonctionnement souple du collectif parie sur l'efficacité et la mise en commun des ressources complémentaires des membres ; l'adhésion, qui n'est qu'à 10€/an, en témoigne. Le collectif en appelle les producteurs impliqués dans la vente directe en Poitou à les rejoindre.

Les membres fondateurs sont RÉSALIS, AFIPAR et FRCAP.

Contacts et adhésion : Claire Caillaud : 06.69.73.88.04 et contact.resalis.79@gmail.com.